Association Paroles de femmes Le Relais

ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE
LES VIOLENCES CONJUGALES
ET PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES

PROGRAMME DE FORMATIONS ET D'ACTIONS EN 2023

PÔLE PRÉVENTION-FORMATION

DATADOCKÉ

ministère éducation nationale

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification porte sur la catégorie d'actions suivantes : actions de formation (OF -L6313 -1")

Paroles de femmes - Le Relais est membre de
Solidarité Femmes Fédération Nationale

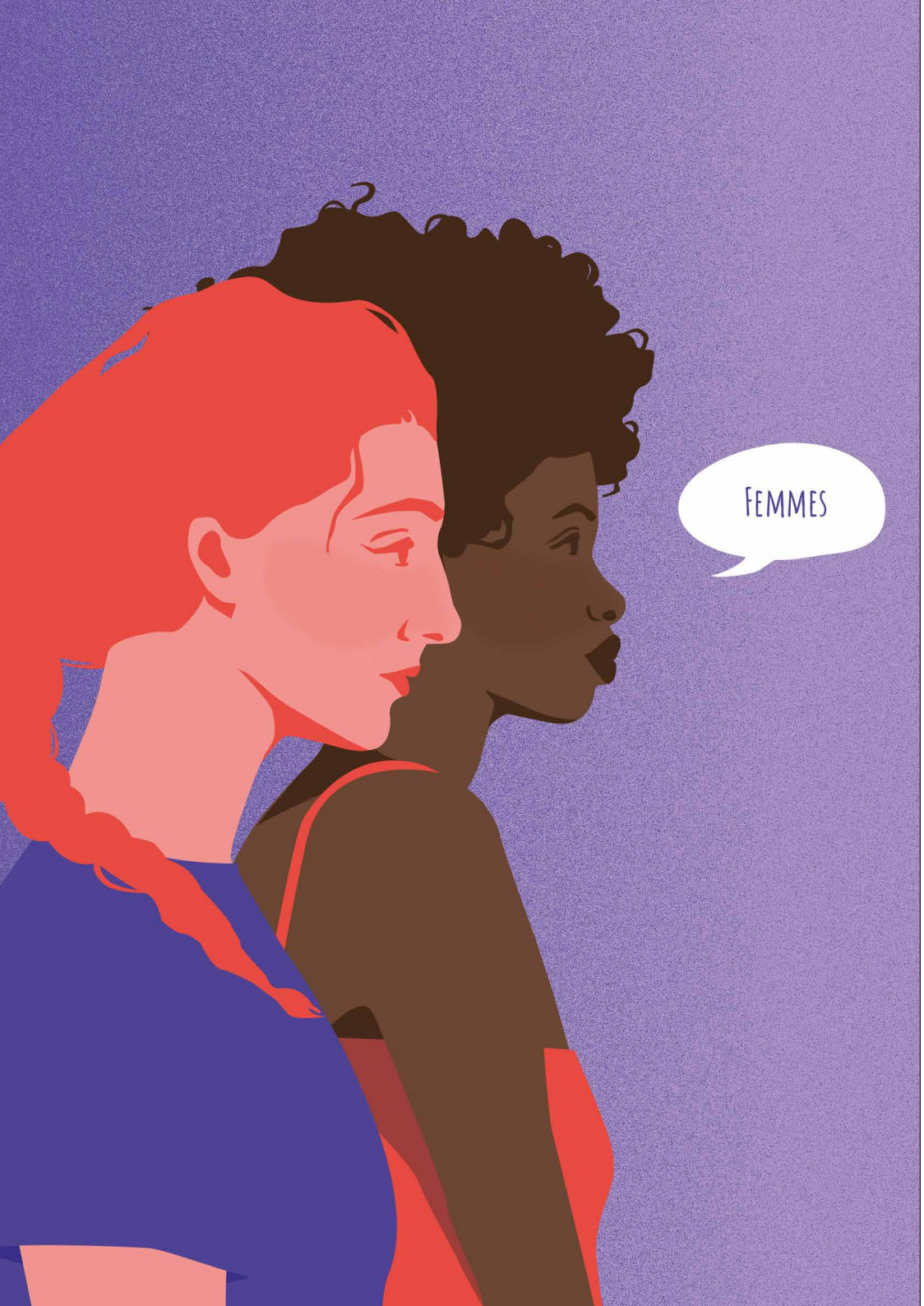

PAROLES DE FEMMES
LE RELAIS

LE RELAIS DE SÉNART

À Vert-Saint-Denis pour les agglos Grand Paris Sud, Melun Val de Seine et leurs environs.
27, rue de l'Etang
77240 Vert-Saint-Denis
Ligne d'écoute : 01 64 89 76 40
Tél partenaire : 01 64 89 76 43
antenne.senart@parolesdefemmes-lerelais.fr

MAISON DES FEMMES LE RELAIS

À Montereau-Fault-Yonne pour les arrondissements de Provins et Fontainebleau.
5, avenue du Général de Gaulle 77130 Montereau-Fault- Yonne
Ligne d'écoute : 01 60 96 95 94
Tél partenaire : 01 60 96 95 95
antenne.sud77@parolesdefemmes-lerelais.fr

PAROLES DE FEMMES

À Massy pour le nord, le sud et l'ouest de l'Essonne
Maison de la formation et de l'emploi,
11 avenue du Noyer Lambert, 91300 Massy
Tél. : 01 60 11 97 97
antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

Au 1er janvier 2019, les Associations **Paroles de Femmes 91 et Solidarité Femmes – Le Relais 77** ont fusionné pour devenir l'Association **Paroles de Femmes – Le Relais.**

Plus de 30 ans d'expérience dans l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences et de leurs enfants nous ont permis d'acquérir une réelle expertise de la problématique et des bonnes pratiques à mettre en œuvre en direction de ce public spécifique.

Nos établissements sont reconnus structures « référentes violences conjugales » par les pouvoirs publics.

Paroles de Femmes-Le Relais
www.parolesdefemmes-lerelais.com
paroles.de.femmes_lerelais

Scannez moi et venez découvrir l'association !

DATADOCKÉ

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification porte sur la catégorie d'actions suivantes :actions de formation (OF -L6313 -1")

NOS ACTIONS

PRÉVENTION P.9

FORMATIONS P.13

p.12 **Méthodologie**

p.13 **Sensibilisation** sur les violences conjugales.

p.14 **Sensibilisation** sur les stéréotypes sexistes.

p.15 **Formation** Les femmes victimes de violences conjugales : Repérer, Orienter, Mettre en sécurité.

p.16 **Calendrier de formations**

p.18 **Formation** Les femmes et les enfants victimes de violences conjugales Repérer, Évaluer, Accompagner.

p.19 **Formation** Les femmes migrantes victimes de violences conjugales.

p.20 **Formation** Les violences sexuelles faites aux femmes.

p.21 **Formation** Les Cyberviolences conjugales : les identifier pour aider les victimes à se protéger.

p.22 **Formation** Stéréotypes sexistes & cyberviolences chez les jeunes.

p.23 **Formation** Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

FORMATIONS SUR-MESURE P.25

ACTIONS GRAND PUBLIC P.27

ACCOMPAGNEMENT DE RÉSEAUX P.28

INSCRIPTION P.31

PAROLES DE FEMMES LE RELAIS

PRÉSENTATION DES INTERVENANTES

ESSONNE

ÉLISE CATONNET

Cheffe de projet de formation
Formatrice pour adultes
Assistante Sociale de formation initiale diplômée CAFERUIS
DEUG de sociologie/anthropologie.

AGATHE COUSTÈRES et DELPHINE MARRON

AGATHE COUSTÈRES

Chargée d'actions de prévention,
Master d'étude du genre - sociologie.

DELPHINE MARRON

Chargée d'actions de prévention,
Conseillère en économie sociale
et familiale.

SEINE-ET-MARNE

AUDE REDOLFI et HORTENSE RUBIO

AUDE REDOLFI

Cheffe de projet de prévention,
Master Sciences Politiques,
Mention Médias, Publics et
Cultures numériques.

HORTENSE RUBIO

Chargée d'actions de prévention,
Conseillère en économie
sociale et familiale.

FORMATION

PRÉVENTION

LES ÉQUIPES DE L'ASSOCIATION

Des professionnel·le·s et des bénévoles de l'Association interviennent dans les actions du Pôle Prévention-Formation pour partager leurs expériences et analyses des violences conjugales et de l'accompagnement des victimes.

PRÉVENTION
ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

ENJEUX

Les relations amicales et amoureuses entre les jeunes sont fréquemment marquées par des comportements et des violences sexistes. Aborder la question avec les enfants et les adolescent·e·s permet de prévenir la mise en place de relations inégalitaires voire violentes.
Plus largement, interroger la place de chacun·e dans la société encourage les jeunes à une analyse critique des stéréotypes et des injonctions sociales qui pèsent sur elles et eux. Cela permet également de réfléchir sur l'impact des mécanismes de légitimation et de reproduction des inégalités afin de construire une culture de l'égalité.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les jeunes sur l'importance de l'égalité femmes / hommes
- Interroger leurs représentations sociales du féminin et du masculin
- Analyser les conséquences des discriminations dans nos socialisations
- Réfléchir à des solutions pour des relations respectueuses, apaisées et non violentes

PARTICIPANT·E·S

- **JEUNES :** établissements scolaires (de la maternelle au lycée), École de la deuxième chance, Missions Locales, Services jeunesse, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Centres de loisirs, Centres d'hébergement,...
- **PROFESSIONNEL.LE.S :** personnels des établissements scolaires (CPE, enseignant.e.s, infirmier.e.s, direction,...), groupes de soutien à la parentalité,...

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Les modalités d'intervention sont co-construites avec les partenaires qui nous sollicitent. Nous animons les ateliers en veillant à construire nos échanges à partir du vécu des jeunes dans un climat bienveillant.
Nous utilisons des outils qui favorisent les échanges comme le photolangage, les saynètes, (ciné)débats, les jeux de société, le brainstorming,...
L'équipe d'animateur·rice·s est formée à la méthodologie du théâtre forum.

AGRÉMENT ÉDUCATION NATIONALE

L'association bénéficie de l'agrément national délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale pour intervenir en milieu scolaire en tant que membre de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, et de l'agrément de l'Académie de Créteil et de Versailles.

TARIF : nous consulter

Renseignements complémentaires
auprès du secrétariat **(coordonnées p31)**

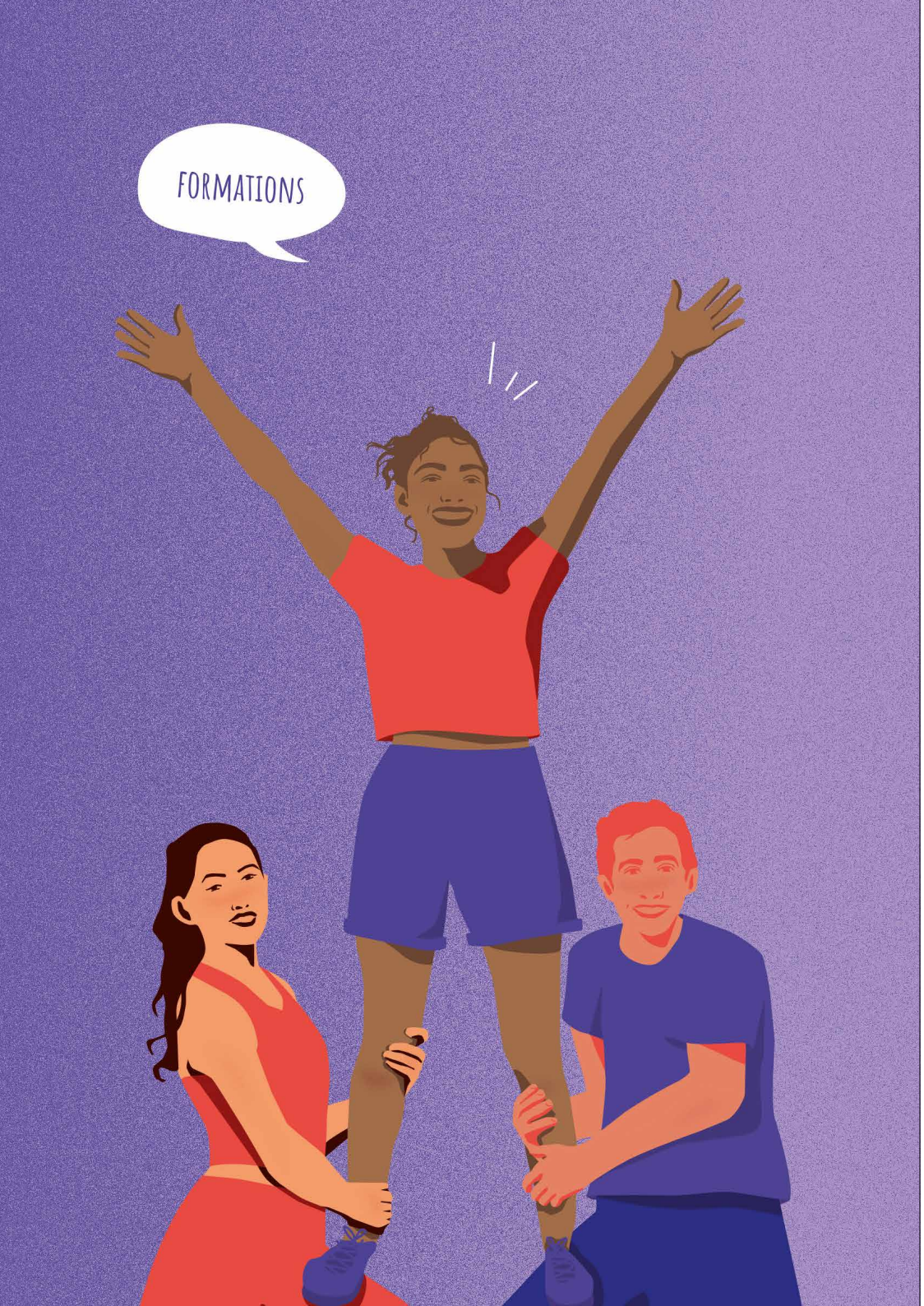

LES FORMATIONS

Les formations s'adressent à tou·te·s les professionnel·le·s et bénévoles souhaitant approfondir leurs connaissances sur les violences conjugales, les violences faites aux femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les violences conjugales ayant des conséquences sur tous les domaines de la vie des femmes et des enfants, les professionnel·le·s concerné·e·s par ces formations sont notamment ceux qui interviennent dans les secteurs :

- SOCIAL
- SANTÉ
- FORCES DE L'ORDRE
- JUSTICE
- ENFANCE, PETITE ENFANCE
- ÉDUCATION
- LOGEMENT
- EMPLOI, INSERTION
- RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION EST ORGANISÉE SELON UN PARCOURS EN 3 ÉTAPES :

1. SENSIBILISATION
2. FORMATION
3. ÉCHANGES POST-FORMATION

Pour joindre le secrétariat du Pôle Prévention-Formation :

01 60 96 95 95

elodie.carabasse@parolesdefemmes-le-relais.fr

LA MÉTHODOLOGIE

Toutes nos interventions sont animées par une ou plusieurs chargé·e·s d'action de formation ou de prévention.

LE PRINCIPE DE CO-CONSTRUCTION PRÉSIDE À L'ÉLABORATION DE TOUS NOS MODULES :

- Avec les femmes accueillies qui sont les premières expertes des difficultés qu'elles rencontrent et des leviers pour en sortir,
- Avec les participant·e·s, dans le souci de privilégier l'échange et la construction de réponses communes à une réalité concrète.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

- Méthode participative et active
- Présentiel collectif
- Recueil collectif des attentes et besoins
- Évaluation collective et individuelle
- Retour réflexif à distance (retour d'expérience) pour la formation
- Analyse des évaluations pour faire évoluer l'offre d'intervention présentée dans notre programme annuel.

OUTILS D'INTERVENTION :

Alternance d'apports théoriques et pratiques, présentations Power-Point, films outils, études de cas pratiques, mises en situations, photolangage…

Le matériel pédagogique présenté en formation est transmis à chaque participant.e en fin de session sur une clé USB, ou par le biais d'une mallette pédagogique.
Paroles de Femmes – Le Relais est agréée organisme de formation par la Préfecture d'Île-de-France (Enregistré sous le N° d'agrément 11 77 0401977 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État). Nous avons obtenu la certification Qualiopi en décembre 2021.

DÉMARCHE QUALITÉ :

- Modalités d'évaluation des connaissances tout au long de la formation (études de cas, mises en situation, remémorisation…),
- Évaluation par les participants de la qualité et des compétences acquises en fin de formation (questionnaire),
- Possibilité de réclamation par courrier ou mail auprès du secrétariat, avec engagement d'une réponse.

À LA DEMANDE, NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous souhaitez faire bénéficier votre équipe d'une sensibilisation sur site ou obtenir des **renseignements complémentaires**, merci de contacter le secrétariat **(coordonnées p31).**

SENSIBILISATION SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

DURÉE : 1/2 JOURNÉE

Elle constitue la 1ère étape du parcours de formation et est un préalable obligatoire.
Pas de pré-requis nécessaire

ENJEUX

Au vu de l'ampleur de la problématique, nous avons tous et toutes dans notre entourage tant professionnel que personnel des femmes victimes des violences conjugales. La méconnaissance qui entoure ces situations, les croyances erronées rendent le repérage difficile. Il est primordial pour pouvoir aider les victimes de comprendre les mécanismes opérant dans ce contexte et de déconstruire les représentations qui l'entourent.

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes et les impacts des violences conjugales
- Prendre conscience de l'importance du phénomène et de ses manifestations
- Identifier les missions des professionnel·le·s spécialisé·e·s
- Intégrer la spécificité de la problématique dans sa pratique professionnelle

PROGRAMME

- Faire le point sur ses représentations
- Les violences conjugales : caractéristiques sociodémographiques
- Les différentes formes de violences conjugales
- L'analyse des violences conjugales comme processus d'emprise
- Identifier les acteurs et actrices de la prise en charge
- Pour aller plus loin : construire son parcours de formation personnalisé

DATES 2023

Montereau-F-Y
- 21 mars
- 8 juin
- 14 décembre

Sénart
- 24 janvier
- 16 mai
- 16 novembre

Massy
- 21 avril
- 20 octobre

Etampes
- 14 février
- 21 septembre

TARIFS :
Iinscriptions individuelles gratuites
HORAIRES : 14h-17h30

SENSIBILISATION À LA DEMANDE
Cette sensibilisation est disponible à la demande au sein de votre établissement.
TARIF :
600 euros pour une demie journée pour un groupe de 15 pers.

NOUVELLE SENSIBILISATION 2023

SENSIBILISATION SUR LES STÉRÉOTYPES SEXISTES ET LES INÉGALITÉS

DURÉE : 1/2 JOURNÉE

Elle constitue la 1ère étape du parcours de formation

Pas de pré-requis nécessaire

ENJEUX

Les stéréotypes sexistes pèsent à la fois sur les filles et les garçons. Décrypter les représentations permet de promouvoir une éducation plus égalitaire ainsi que de lutter contre les violences de genre.

OBJECTIFS

- Déconstruire les stéréotypes sexistes
- Définir le concept de genre
- Amener les participant.e.s à identifier les différences entre les femmes et les hommes qui sont liées à la culture et les différences biologiques
- Comprendre la mécanique sexiste
- Comprendre que les stéréotypes entraînent des inégalités qui favorisent les violences
- Mettre l'accent sur les points communs plus nombreux que les différences entre filles et garçons.

DATES 2023

Montereau-F-Y Sénart

8 décembre 19 janvier

TARIFS :
Inscriptions individuelles gratuites
HORAIRES : 14h-17h30

SENSIBILISATION À LA DEMANDE
Cette sensibilisation est disponible à la demande au sein de votre établissement.
TARIF :
600 euros pour une demie journée pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

REPÉRER, ORIENTER, METTRE EN SÉCURITÉ

DURÉE : 2 JOURNÉES

Pré-requis : la participation à une sensibilisation sur les violences conjugales est obligatoire pour s'inscrire à cette formation.

ENJEUX

En matière de violences conjugales, la loi du silence prévaut le plus souvent et les femmes qui en sont victimes s'expriment difficilement sur ce qu'elles subissent. Il est donc important que les professionnel.le.s puissent détecter une situation à risque. Ce module leur permettra à la fois d'identifier et d'intégrer dans leur activité les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'écoute, et d'élaborer avec les femmes un plan de sécurité adapté qui tienne compte des facteurs de dangerosité et de leur situation juridique.

OBJECTIFS

- Repérer les situations de violences conjugales et identifier leurs impacts
- Intégrer à sa pratique professionnelles techniques et postures d'accueil et d'écoute de ce public
- Connaître le cadre légal, civil et pénal et lever les freins au dépôt de plainte
- Orienter les victimes vers les professionnel.le.s partenaires et maîtriser les protocoles de mise en sécurité

DATES 2023

Montereau-F-Y Sénart

12 & 13 juin 22 & 23 mai

TARIFS :
inscription s individuelles : 260 euros par participant·e·s
NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S MAX. : 15 pers.
HORAIRES : 9h30-16h30

FORMATION À LA DEMANDE
Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.
TARIF :
1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

FORMATIONS 2023

Sous réserve de disponibilité, les formations sur site peuvent être programmées sur les créneaux restant disponibles.

- à SÉNART
- à MONTEREAU-FAULT-YONNE
- à ÉTAMPES
- à MASSY
- Vacances scolaire (zone C)

HORAIRES :

SENSIBILISATION :
14h à 17H30

FORMATIONS :
9H30 à 16H30

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	D		1	M		1	M		1	S		1	L		1	J	
2	L		2	J		2	J		2	D		2	M		2	V	
3	M		3	V		3	V		3	L		3	M		3	S	
4	M		4	S		4	S		4	M		4	J		4	D	
5	J		5	D		5	D		5	M		5	V		5	L	
6	V		6	L		6	L		6	J		6	S		6	M	
7	S		7	M		7	M		7	V		7	D		7	M	
8	D		8	M		8	M		8	S		8	L		8	J	Sensibilisation vc*
9	L		9	J		9	J		9	D		9	M		9	V	
10	M		10	V		10	V		10	L		10	M		10	S	
11	M		11	S		11	S		11	M		11	J		11	D	
12	J		12	D		12	D		12	M		12	V		12	L	Repérer, orienter, mettre en sécurité
13	V		13	L		13	L		13	J		13	S		13	M	
14	S		14	M	Sensibilisation vc*	14	M		14	V		14	D		14	M	
15	D		15	M		15	M		15	S		15	L		15	J	
16	L		16	J		16	J		16	D		16	M	Sensibilisation vc*	16	V	
17	M		17	V		17	V		17	L		17	M		17	S	
18	M		18	S		18	S		18	M		18	J		18	D	
19	J	Sensibilisation stéréotypes	19	D		19	D		19	M		19	V		19	L	
20	V		20	L		20	L		20	J		20	S		20	M	
21	S		21	M		21	M	Sensibilisation vc*	21	V	Sensibilisation vc*	21	D		21	M	
22	D		22	M		22	M		22	S		22	L	Repérer, orienter, mettre en sécurité	22	J	
23	L		23	J		23	J		23	D		23	M		23	V	
24	M	Sensibilisation vc*	24	V		24	V		24	L		24	M		24	S	
25	M		25	S		25	S		25	M		25	J		25	D	
26	J		26	D		26	D		26	M		26	V		26	L	
27	V		27	L		27	L		27	J		27	S		27	M	
28	S		28	M		28	M		28	V		28	D		28	M	
29	D					29	M		29	S		29	L		29	J	
30	L					30	J	Stéréotypes & cyberviolences	30	D		30	M		30	V	
31	M					31	V					31	M				

vc*: violences conjugales

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1	S		1	M		1	V		1	D		1	M		1	V	
2	D		2	M		2	S		2	L		2	J		2	S	
3	L		3	J		3	D		3	M		3	V		3	D	
4	M		4	V		4	L		4	M		4	S		4	L	Femmes et enfants
5	M		5	S		5	M		5	J		5	D		5	M	
6	J		6	D		6	M		6	V		6	L		6	M	
7	V		7	L		7	J		7	S		7	M		7	J	Femmes et enfants
8	S		8	M		8	V		8	D		8	M		8	V	Sensibilisation stéréotypes
9	D		9	M		9	S		9	L		9	J		9	S	
10	L		10	J		10	D		10	M		10	V		10	D	
11	M		11	V		11	L		11	M		11	S		11	L	
12	M		12	S		12	M		12	J		12	D		12	M	
13	J		13	D		13	M		13	V		13	L		13	M	
14	V		14	L		14	J		14	S		14	M		14	J	Sensibilisation vc*
15	S		15	M		15	V		15	D		15	M		15	V	
16	D		16	M		16	S		16	L		16	J	Sensibilisation vc*	16	S	
17	L		17	J		17	D		17	M		17	V		17	D	
18	M		18	V		18	L		18	M		18	S		18	L	
19	M		19	S		19	M		19	J		19	D		19	M	
20	J		20	D		20	M		20	V	Sensibilisation vc*	20	L		20	M	
21	V		21	L		21	J	Sensibilisation vc*	21	S		21	M		21	J	
22	S		22	M		22	V		22	D		22	M		22	V	
23	D		23	M		23	S		23	L		23	J		23	S	
24	L		24	J		24	D		24	M		24	V		24	D	
25	M		25	V		25	L		25	M		25	S		25	L	
26	M		26	S		26	M		26	J		26	D		26	M	
27	J		27	D		27	M		27	V		27	L		27	M	
28	V		28	L		28	J		28	S		28	M		28	J	
29	S		29	M		29	V		29	D		29	M		29	V	
30	D		30	M		30	S		30	L		30	J		30	S	
31	L		31	J					31	M					31	D	

LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
REPÉRER, ÉVALUER, ACCOMPAGNER

DURÉE : 4 JOURNÉES

Pré-requis : la participation à une sensibilisation sur les violences conjugales est obligatoire pour s'inscrire à cette formation.

ENJEUX

Les violences conjugales ont des conséquences sur l'ensemble des domaines de la vie des femmes et des enfants qui en sont victimes. Il est essentiel pour les professionnel.le.s qui les accueillent de les appréhender de manière globale pour évaluer la dangerosité des situations et proposer un accompagnement adapté et au plus près de leurs besoins.

OBJECTIFS

- Repérer les situations de violences conjugales
- Identifier les conséquences sur les femmes victimes et leurs enfants
- Évaluer la situation des victimes pour une meilleure prise en charge
- Connaitre et utiliser le cadre légal pour protéger les victimes
- Accueillir, écouter et orienter les victimes en fonction de son cadre d'intervention
- Connaitre les outils d'intervention auprès des enfants victimes
- Identifier les ressources partenariales.

DATES 2023

Sénart

4, 5 & 7, 8 déc.

TARIFS :
Inscriptions individuelles : 520 euros par participant·e·s
NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S MAX. : 15 pers.
HORAIRES : 9h30-16h30

FORMATION À LA DEMANDE
Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.
TARIF :
1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

LES FEMMES MIGRANTES
VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

DURÉE : 1 JOURNÉE

Pré-requis : la participation à une sensibilisation sur les violences conjugales est obligatoire pour s'inscrire à cette formation.

ENJEUX

Les violences conjugales touchent tous les âges, tous les milieux sociaux et toutes les cultures. Les femmes migrantes qui subissent des violences sont néanmoins exposées à des difficultés spécifiques, en particulier dans le domaine administratif.

OBJECTIFS

- Repérer les impacts des violences conjugales sur les femmes migrantes
- Connaître le concept de « double violence »
- Appréhender les spécificités juridiques de l'accompagnement de ce public

FORMATION À LA DEMANDE
Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.
TARIF :
1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

INTERVENTION DE LA CIMADE

Association qui accompagne les personnes étrangères dans la défense de leurs droits

la Cimade
Ile-de-France Champagne
L'humanité passe par l'autre

LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES

DURÉE : 1 JOURNÉE

Pré-requis : la participation à une sensibilisation sur les violences conjugales est obligatoire pour s'inscrire à cette formation.

ENJEUX

De nombreuses femmes sont la cible de violences sexuelles et ce dès le plus jeune âge. La banalisation et la minimisation de ces violences participent à l'ancrage social de la « culture du viol » qui réduit les victimes au silence. Pour repérer et accompagner ces situations de manière adaptée, les professionnel.le.s ont besoin de clés de compréhension et d'intervention spécifiques.

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

OBJECTIFS

- Repérer des situations de violence sexuelles
- Identifier les différentes formes de violence sexuelle
- Connaître le cadre légal spécifique aux violences sexuelles
- Appréhender l'ampleur et les impacts des violences sexuelles sur les victimes, notamment en termes de psychotrauma
- Orienter les victimes vers les partenaires spécialisés

LES CYBERVIOLENCES DANS LE COUPLE LES IDENTIFIER POUR AIDER LES VICTIMES À SE PROTÉGER

DURÉE : 1 JOURNÉE

Pré-requis : la participation à une sensibilisation sur les violences conjugales est obligatoire pour s'inscrire à cette formation.

ENJEUX

Avec le développement des nouvelles technologies, un nouveau moyen d'exercer la violence est apparu ces dernières années : les cyberviolences conjugales. Neuf femmes sur dix victimes de violences conjugales sont victimes d'au moins une forme de cyberviolences. Celles-ci vont se cumuler avec les autres formes de violences conjugales. Encore méconnues, les professionnel·le·s ne les identifient pas toujours alors que des solutions de protection existent.

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

OBJECTIFS

- Repérer les différentes formes de cyberviolences conjugales
- Connaitre le cadre légal
- Identifier les moyens de protection pour en informer les victimes

STÉRÉOTYPES SEXISTES & CYBERVIOLENCES CHEZ LES JEUNES

DURÉE : 2 JOURNÉES

ENJEUX

Les stéréotypes sexistes sont en grande partie à l'origine des violences que subissent les jeunes filles. Décrypter les représentations et les comportements sexistes, s'approprier des outils et des supports d'interventions permettront de promouvoir une éducation égalitaire ainsi que de lutter contre tous types de violences sexistes. Le développement des nouvelles technologies a fait apparaître un nouveau moyen d'exercer de la violence : la cyberviolence. Afin de pouvoir les prévenir et les combattre, il est important que les acteurs et actrices de terrain puissent connaitre les différentes formes de cyberviolences, savoir comment intervenir auprès des jeunes pour prévenir ces comportements et protéger et orienter les victimes.

OBJECTIFS

- Comprendre le concept de « genre »
- Déconstruire les stéréotypes sexistes
- Promouvoir une éducation égalitaire
- Identifier le lien entre ces stéréotypes et les violences de genre dont les cyberviolences
- Repérer les différentes formes de cyberviolences à caractère sexiste et sexuel
- Appréhender les recours pour prévenir ces comportements et protéger les victimes
- Orienter les victimes vers les partenaires adaptés

DATES 2023

Sénart

30 & 31 mars

TARIFS :
Inscriptions individuelles : 260 euros par participant·e·s
NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S MAX. : 15 pers.
HORAIRES : 9h30-16h30

FORMATION À LA DEMANDE
Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.
TARIF :
1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

COMPRENDRE ET AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

DURÉE : 1 JOURNÉE

ENJEUX

La récente loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a renforcé le cadre juridique contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail. Elle a impliqué tous les acteurs de l'entreprise dans la mise en œuvre des actions et mesures de prévention. Des référent·e·s, sensibilisé·e·s et formé·e·s sur le sujet, doivent désormais être désigné·e·s à la fois par les entreprises et parmi les représentant·e·s du personnel. C'est dans ce cadre et afin de vous accompagner dans la mise en place de cette loi au sein de votre entreprise que nous vous proposons cette formation.

OBJECTIFS

- Identifier les violences sexistes et sexuelles
- Comprendre les mécanismes et les conséquences sur les victimes
- Déconstruire les idées reçues sur les violences sexuelles et sexistes au travail
- Connaitre le cadre légal et les obligations de l'employeur·euse en matière de prévention et de prise en charge
- Accueillir, écouter, orienter une victime de violences sexistes et sexuelles
- Connaître les ressources et contacts spécialisés pour orienter les victimes

FORMATION À LA DEMANDE
Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.
TARIF :
1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

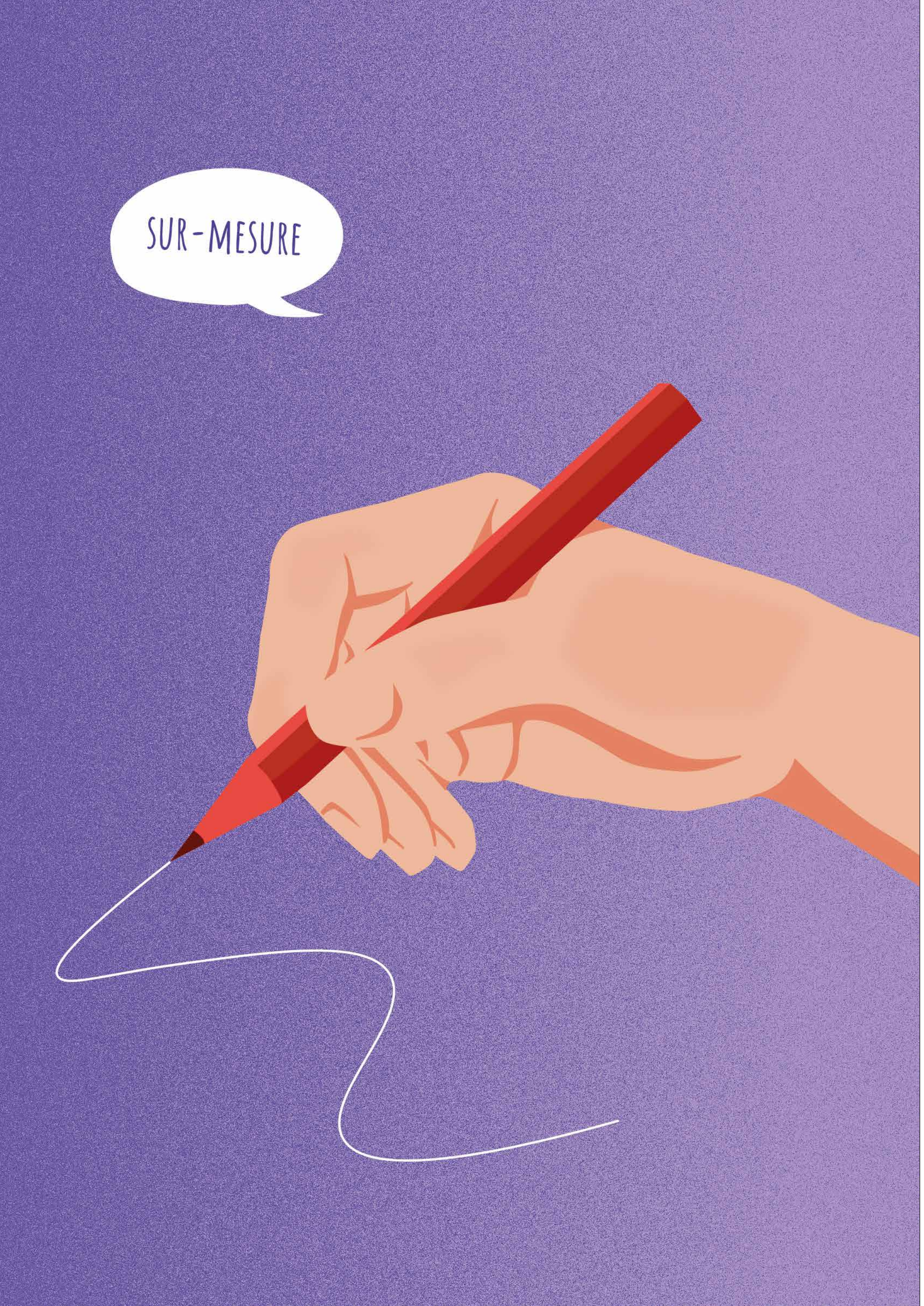

FORMATIONS SUR-MESURE
DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

Toutes les thématiques abordées dans le catalogue de formation peuvent être développées au sein de votre structure.

FORMATIONS SUR-MESURE

- Analyse en commun de votre demande et de vos besoins
- Identification précise des objectifs de la formation
- Adaptation aux spécificités de l'établissement et du public formé
- Adéquation des moyens techniques et pédagogiques

DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT

- Les formations sont organisées sur site
- Elles sont prévues pour des groupes de 15 personnes maximum
- Les professionne.le.s n'ont pas à se déplacer

Si vous souhaitez faire bénéficier votre équipe d'une sensibilisation et/ou d'une formation sur site, merci de contacter le secrétariat du Pôle Prévention- Formation
elodie.carabasse@parolesdefemmes-lerelais .fr
01 60 96 95 95

NOTRE SERVICE DE FORMATION A FORMÉ DANS CE CADRE :

croix-rouge française, GROUPE SOS, PROCILIA, ActionLogement, Nangis, ceccof formation, Essonne, Palaiseau, Gendarmerie nationale, ministère éducation nationale, Léa, Dourdan, savigny le-temple, Périnat IF Sud, Ville de Provins, MASSY, les Crous, ALLOCATIONS FAMILIALES, Mission Locale, baby-lour, A.I.P. Ré.Fon, MONTEREAU FAULT-YONNE, Nemours, Longjumeau, Ministère de la Justice, les Ulis, equalis, POLICE NATIONALE

TARIF : 1.200 euros / jour
pour un groupe de maximum 15 pers.

ÉCHANGES POST-FORMATION

DURÉE : 1 JOURNÉE

pré-requis : avoir participé à une formation proposée par notre organisme de formation

OBJECTIFS

- Prolonger et approfondir les échanges et la réflexion commune initiés lors d'une session de formation
- Affiner sa connaissance et sa compréhension des rôles, missions et pratiques des partenaires en matière de prise en charge et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants
- Soutenir la dynamique de travail en partenariat
- Contribuer à l'émergence d'une expertise partagée sur la problématique de violences conjugales
- Analyser les difficultés rencontrées lors de l'accueil, l'écoute et la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences conjugales (à partir d'une situation apportée par le groupe)
- Travailler à la co-construction d'outils en matière :
  • de repérage des situations de violence conjugale par les professionnel.le.s
  • d'orientation et de suivi des femmes et des enfants victimes de violences conjugales

PARTICIPANT.E.S

Tout.e.s professionnel.le.s ou bénévoles ayant suivi dans l'année une ou plusieurs journées de formation.

CONTENU

- S'informer sur les activités et missions des autres participant.e.s
- Échanger sur ses expériences et ses pratiques

FORMATION À LA DEMANDE

Cette formation est disponible à la demande au sein de votre établissement.

TARIF :

1.200 euros / jour pour un groupe de 15 pers

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès du secrétariat **(coordonnées p31).**

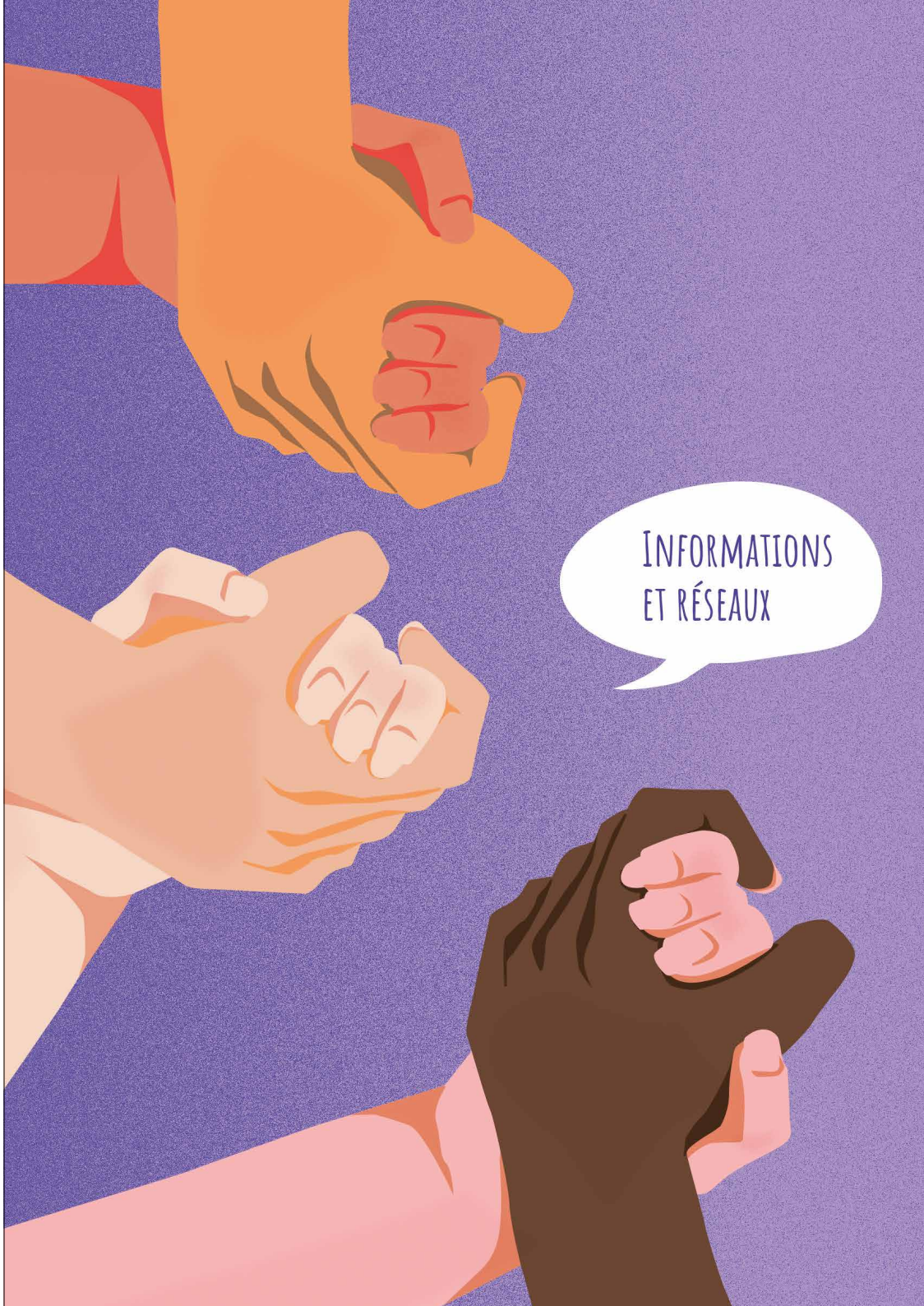

INFORMATION
ACTIONS GRAND PUBLIC

Conférences - ateliers débat - expositions - ciné débat - forums - ateliers parentalité

Pour contribuer à la diffusion de l'information auprès du grand public et soutenir la dynamique de réseau entre professionnel. le.s du territoire et/ou impliqué.e.s dans la lutte contre les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité, Paroles de Femmes-Le Relais propose chaque année des rendez-vous réguliers sous la forme de conférences débats, ou d'ateliers débats, notamment autour de 2 moments forts :

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS ÉVÉNEMENTS

Rendez-vous sur :

Paroles de Femmes-Le Relais
www.parolesdefemmes-lerelais.com
paroles.de.femmes_lerelais

LE 8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

LE 25 NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

Le pôle Prévention-Formation participe à l'animation des réseaux de partenaires pour favoriser la prise en compte des violences conjugales et accompagner les professionnel·le·s dans leur intervention auprès des familles.

Il met son expertise à disposition des membres de ces réseaux lors des séances thématiques, d'analyse de situations, de présentation de structures, de co-participation à des projets communs (création de guides locaux, de colloques…)

Ces réseaux sont pluridisciplinaires et visent à dynamiser le partenariat entre acteurs de terrain pour améliorer la prise en charge des victimes et construire des outils d'intervention en tenant compte du territoire sur lequel ils interviennent.

La participation aux réunions de réseau est libre et gratuite. Si vous souhaitez y participer, bénéficier des outils développés ou de l'expertise du Pôle Prévention-Formation pour créer un réseau thématique ou local, merci de nous contacter (**coordonnées page 31**).

CARTE DES ÉTABLISSEMENTS

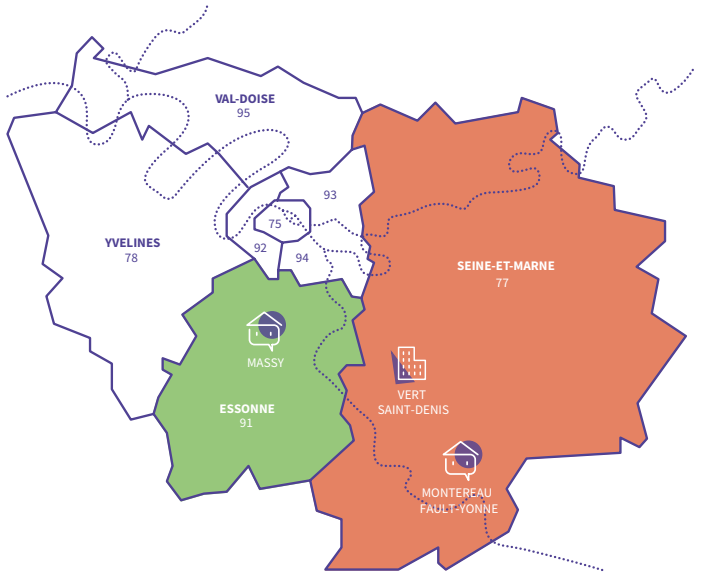

LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET DE CONVENTION DE FORMATION

L'OBJET ET LE CHAMP D'APPLICATION
Toute inscription à une session de formation ou commande de formation implique, de la part du/de la futur.e stagiaire et de son établissement, l'acceptation sans réserve et l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales d'inscription et d'établissement de la convention de formation qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

L'INSCRIPTION SUR UN STAGE
N'hésitez pas, si vous le souhaitez, à réserver une place sur une formation par téléphone. Ensuite, merci de confirmer votre inscription en nous envoyant un bulletin d'inscription par courrier ou mail (bulletin disponible dans les pages de ce catalogue).
L'inscription ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement du coût du stage. Les inscriptions sont retenues et confirmées dans leur ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles.
Nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible aux formations que vous souhaitez suivre en raison de l'effectif limité que nous maintenons dans chaque stage.

LA CONVENTION DE FORMATION
Une convention de formation est établie avec le/la stagiaire ou l'employeur de chaque stagiaire. Elle est adressée, en deux exemplaires, à l'employeur au plus tard trois semaines avant le début du stage. Un exemplaire signé doit impérativement nous être retourné avant le début de la formation. Sont également joints dans ce document le "Règlement intérieur du stage".

LA CONVOCATION DE STAGE ET LE DÉROULEMENT DES STAGES
Au plus tard trois semaines avant le début du stage, une convocation est adressée au/à la stagiaire. Cette convocation précise le lieu exact de déroulement du stage ainsi que les heures de début et de fin de celui-ci.
Un support pédagogique documentaire est remis à chaque stagiaire à la fin de la formation soit sur une clé USB soit par l'envoi d'un lien informatique pour y accéder. Il est formellement interdit aux stagiaires d'utiliser à leur propre compte les supports de formation et les Powerpoint fournis.
À l'issue de chaque module et sous réserve d'une assiduité suffisante, une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire.

ÉVALUATION
Une fiche d'évaluation, qui permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations du stage sont remplies à l'issue de la formation et remises aux formateurs. Elles sont ensuite analysées très soigneusement par ces derniers permettant ainsi d'améliorer en permanence la qualité de nos stages. Elles constituent par ailleurs le dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation des résultats, en conformité avec l'article D 6321-1 du Code du travail.

LES PRIX ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT
Le prix de chaque stage figure sur la fiche programme du catalogue. Il est applicable pour les inscriptions fermes, reçues et confirmées, avant le 31/12/2020. Ce prix est forfaitaire, net et sans TVA (exonéré). Il ne concerne que les coûts pédagogiques. Les frais de repas, d'hébergement et de déplacement sont à la charge directe des établissements.
Le règlement du coût de formation est à effectuer comptant, sans escompte, lors de l'inscription (le joindre au bulletin d'inscription). En retour, nous confirmons l'inscription et fournissons la facture mentionnant le règlement effectué.
Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales de vente, ou aux conditions d'échéances contractuelles particulières éventuellement accordées et figurant sur la facture, pourra entraîner l'application de pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi que le paiement de l'indemnité pour frais de recouvrement prévue par l'article L441-6 du Code de commerce d'un montant de 40 €. Ces pénalités sont exigibles dès le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture.
En cas de paiement effectué par un OPCO ou tout autre organisme, il appartient à l'établissement de s'assurer de la bonne fin du règlement par celui-ci.

L'ANNULATION - LE REMBOURSEMENT
A - Nous nous réservons la possibilité d'annuler tout stage dont, deux semaines avant la date prévue de mise en œuvre, le nombre d'inscriptions et les annulations inopinées réduiraient le groupe à un niveau incompatible avec une dynamique de groupe convenable. Les stagiaires inscrits et leurs établissements sont immédiatement informés, les règlements effectués sont remboursés ou reportés sur une nouvelle inscription.
B - En cas d'annulation de stage à notre initiative, suite à un cas de force majeure, seule la partie réalisée de la formation sera facturée et les règlements excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée du stage soit reportée à une date ultérieure en accord avec les établissements et les stagiaires concernés.
C - En cas d'absence partielle d'un/une stagiaire au cours d'un stage, seules les heures de présence à la formation seront facturées au titre de la formation continue. Nous nous réservons cependant la possibilité de facturer à l'établissement employeur, à titre de dédit et hors formation professionnelle, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil, le montant des heures d'absence.
D - En cas d'annulation de la part d'un/une stagiaire ou de son établissement employeur à compter de la semaine précédant le stage, nous nous réservons la possibilité de facturer un montant de 200 € à titre de clause de dédit, conformément aux dispositions de l'article 1231-5 du Code civil. Dans un tel cas de figure, ces frais feraient l'objet d'une facture spécifique, payable par l'établissement.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
Les données à caractère personnel recueillies par Paroles de Femmes-Le relais font l'objet de traitements pour assurer la gestion des sessions de formation. Elles ne seront pas cédées à des tiers. L'adresse courriel peut être utilisée à des fins de communication ou de diffusion d'informations. Le/la stagiaire bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données ainsi que de limitation et opposition aux traitements pour motif légitime en faisant sa demande à :
Paroles de Femmes-Le relais :
5, avenue du Général de Gaulle 77130 Montereau-Fault-Yonne par courriel à l'adresse :
antenne.sud77@parolesdefemmes-lerelais.fr_

BULLETIN D'INSCRIPTION

SENSIBILISATIONS - FORMATIONS

Renvoyer ce bulletin d'inscription par courrier ou par mail aux adresses suivantes :

Renseignements au 01.60.96.95.95
Inscription à envoyer :
LA MAISON DES FEMMES - LE RELAIS
5 avenue du général de Gaulle,
77130 Montereau-Fault-Yonne
elodie.carabasse@parolesdefemmes-lerelais.fr

VOTRE STRUCTURE

☐ Association ☐ Entreprise ☐ Etablissement :
Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

LE/LA STAGIAIRE

Nom : _____ Prénom : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____
Fonction : _____
Diplôme : _____

LA FORMATION

S'inscrit à la formation (intitulé) :
Lieu de la formation : ☐ Sénart ☐ Montereau-Faut-Yonne ☐ Massy ☐ Étampes
Date de la formation : du _____ au _____
et du _____ au _____
Prix de la formation : _____ € ☐ règlement joint
Nom de l'OPCO : _____
Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au préalable.

Fait à : _____ le : / /
Signature de l'intéressé·e :

Cachet de l'établissement et signature :

PAROLES DE FEMMES

LE RELAIS

www.agence-dac.com © 2022 • Illustrations : Emma Lecarpentier